



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

34 COM

Distribution limitée

**WHC-10/34.COM/INF.5B
Paris, 11 juin 2010
Original : anglais/français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-quatrième session

**Brasilia, Brésil
25 juillet – 3 août 2010**

**Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapports du Centre du patrimoine
mondial et des organisations consultatives**

**INF.5B : Rapport de la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF,
Nordic World Heritage Fund) sur ses activités en 2009**

I. Contexte

1. Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) a été créé en 1996 avec pour objectif de soutenir la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans les pays nordiques et d'assister le Comité du patrimoine mondial pour le suivi de la Stratégie globale. Selon la recommandation d'une évaluation externe réalisée en 2001, et conformément à l'article 17 de la *Convention*, ce Bureau est devenu une Fondation (NWHF) en 2002. La création de la Fondation, qui a bénéficié du soutien des gouvernements nordiques, est en conformité avec les Principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres placés sous les auspices de l'UNESCO, tels qu'adoptés par la Conférence générale (**33C/Résolution 90**).
2. La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 32e session, en octobre 2003, a décidé (**32 C/Résolution 36**), sur recommandation du Conseil exécutif de l'UNESCO (**166 EX/ Décision 3.4.4**), d'accorder à la Fondation le statut de **centre régional sous l'égide de l'UNESCO (centre de catégorie 2)** et a autorisé le Directeur général à signer un accord de coopération avec la Fondation. L'accord entre l'UNESCO et la NWHF précise que le maintien de son statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO sera soumis à un examen périodique sur la base d'une évaluation indépendante effectuée avant la fin de 2008, qui correspond au terme de l'accord initial. Cette évaluation a été entreprise en 2007. Le renouvellement de l'accord entre l'UNESCO et la Norvège était sujet à une décision de la 179e session du Conseil exécutif de l'UNESCO de renouveler l'octroi de l'égide de l'UNESCO à la Fondation. Un nouvel accord entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien a été signé à Paris le 1 octobre 2008 et est entré en vigueur pour les six années suivantes qui coïncident avec la durée de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.
3. À la suite du renouvellement de l'accord entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien concernant la NWHF, le Conseil a adopté en 2008 une nouvelle Stratégie pour la période 2009 – 2014. Cette Stratégie se fondait sur le postulat que la NWHF conclurait un accord-cadre avec le Ministère norvégien des Affaires étrangères pour le financement des projets, ce qui ne s'est pas matérialisé. À la suite de quoi, le Conseil d'administration de la NWHF s'est inquiété de l'absence de nouveaux projets et de la situation financière en 2009 ; il a demandé à l'administration de préparer une Stratégie alternative pour la période 2010-2014, prenant en compte cette réalité. Cette Stratégie alternative a été présentée au Conseil d'administration et adoptée à sa première réunion en 2010.
4. Le Conseil d'administration de la NWHF est composé de six membres, dont cinq représentants des pays nordiques et un de l'UNESCO. L'UNESCO n'est pas juridiquement responsable de la Fondation et n'assume aucune responsabilité, que ce soit en matière de gestion, de finances ou autre, mais elle peut apporter son concours aux activités de la Fondation. Le Conseil a un mandat de quatre ans (2008 – 2012). La Fondation reçoit son budget annuel de base du gouvernement norvégien. Toutes les initiatives de la Fondation sont coordonnées avec le Centre du patrimoine mondial pour éviter toute duplication des efforts. Pour s'assurer que les priorités fixées par le Comité du patrimoine mondial sont prises en compte et garantir la transparence de toutes les initiatives de la NWHF, le Comité du patrimoine mondial reçoit un rapport annuel sur les activités de la Fondation.

II. Objectifs et activités

5. La NWHF apporte sa contribution aux Stratégies à moyen terme de l'UNESCO, en particulier à la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le domaine de la culture et au renforcement des liens entre culture, développement des capacités et partage des

connaissances. La Fondation poursuit les buts suivants : (a) agir comme point focal pour rapprocher les pays nordiques dans leurs efforts collectifs pour se conformer aux intentions et aux exigences de la *Convention* ; (b) soutenir le Centre du patrimoine mondial en facilitant l'apport d'expertise technique, en diffusant l'information et en contribuant à des projets novateurs, tous venant en appui à la *Convention* et à la Stratégie globale ; et (c) mobiliser des fonds provenant de sources bilatérales, multilatérales et privées et faciliter l'aide aux efforts de conservation du patrimoine mondial naturel et culturel dans les pays en développement.

6. En tant que **point focal pour les pays nordiques**, la NWHF a un rôle de conseil auprès des États parties nordiques, des gouvernements locaux et autres parties intéressées. La NWHF facilite la coopération régionale dans les pays nordiques en coordonnant les rapports périodiques et autres activités du patrimoine mondial, et s'efforce aussi de faire mieux connaître la *Convention du patrimoine mondial* aux experts en patrimoine, aux décideurs et au grand public.
7. Les principales activités en 2009 ont inclus : organisation d'un atelier nordique sur les plans de gestion du patrimoine mondial, en coopération avec le Danemark ; réunion sur les rapports périodiques pour les États parties nordiques et baltes, en coopération avec la Suède ; production et diffusion d'une Lettre d'information sur le patrimoine mondial à tous les gestionnaires de sites nordiques ; rôle de conseil auprès de sites du patrimoine mondial et d'autorités nordiques, ainsi que du grand public.
8. La NWHF soutient la mise en œuvre de la **Stratégie globale** (1994) en mobilisant des fonds pour des projets et programmes en faveur du patrimoine mondial dans des pays en développement sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial.
9. Les principales activités en 2009 ont inclus : soutien technique et financier au Fonds africain du patrimoine mondial (AWHF) et poursuite de l'appui aux propositions d'inscription de sites du patrimoine naturel ; étude de faisabilité concernant des échanges de personnel avec l'AWHF par l'intermédiaire de FK Norway (le Corps de la paix norvégien) ; mise au point de partenariats avec l'AWHF et WHITR-AP (World Heritage Institute of Training and Research - Asia and Pacific) ; établissement de partenariats pour l'élaboration du concept de tourisme en tant que moteur d'un développement durable ; participation au Programme de tourisme du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que partenaire-clé.
10. Dans le cadre de la **mobilisation de fonds** provenant de sources bilatérales, multilatérales et privées pour les efforts de conservation du patrimoine mondial naturel et culturel, la NWHF s'efforce de se tenir informée sur les politiques des donateurs et de sensibiliser davantage aux questions de développement liées à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.

Nouveaux fonds mobilisés pour des projets en 2009 (en milliers)

Projet / Activité	Partenaire	NOK	Equivalent en USD*
Processus environnementaux. Aide aux participants de pays en développement pour assister à la 33e session du Comité du patrimoine mondial (Séville, 2009).	UNESCO/ WHC/ Gouvernement norvégien	120 000	19 831
Atelier nordique et balte. Atelier sur le tourisme et le patrimoine mondial.	Ministère norvégien de l'Environnement et Suède	300 000	49 577
Total		420 000	69 408

* 1 USD = 6,03 NOK (As per 26.03.2010)